

recommander à son Parlement respectif de contribuer à la reconstruction de Skopje.

Je ne veux pas m'attarder sur ce sujet, mais j'espère que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui s'est intéressé à cette question, verra là une excellente occasion pour le Canada d'apporter une contribution efficace et permanente à une ville ancienne qui a été dévastée par les Turcs, les Byzantins, les Romains et les Huns. Il est un pays qui compte bien exercer quelque pression sur la Yougoslavie, et c'est l'Union soviétique. En dépit de leurs sympathies idéologiques, les Yougoslaves sont enclins à chercher ailleurs qu'en Russie la compréhension qu'ils ne croient pas pouvoir trouver dans leur propre milieu. A mon sens, voilà une occasion unique pour le Canada de s'y faire valoir et un don de quelque 2 millions de dollars—s'il m'est permis de faire une telle suggestion—pour construire un édifice permanent qui porterait à jamais le nom du Canada serait le meilleur moyen de rappeler notre pays dans cette partie du monde.

J'aimerais maintenant aborder un aspect de l'aide à l'étranger qui, il me semble, prendra encore plus d'importance avec le temps. Je me préoccupe depuis quelque temps de ce que le Canada accomplit effectivement dans le domaine de l'aide extérieure. J'ai inscrit au *Feuilleton* certaines questions à ce sujet et j'ai déjà reçu quelques réponses. Il y a à la page 1559 du *hansard* du 24 juin une réponse reçue du ministère au sujet des montants, exprimés en pourcentages du produit national brut du Canada, que le gouvernement fédéral a affectés à l'aide extérieure. Je me permettrai de rappeler aux membres du comité qu'en 1960, cette aide était de .20 p. 100; en 1962, elle était tombée à .18 p. 100.

Il n'y a peut-être pas moyen de juger de la portée de ces chiffres sans les comparer avec les contributions d'autres pays. Le 14 octobre 1963, j'ai inscrit une autre question au *Feuilleton* où je demandais quelle était précisément notre contribution par rapport à celle des pays européens de l'OTAN, des États-Unis et des pays d'Amérique qui font partie de l'OTAN. J'aimerais à verser la réponse au compte rendu. Les chiffres se fondent sur le produit national brut de chaque année à partir de 1961: la Belgique, 0.86 p. 100; le Canada, 0.19 p. 100; le Danemark, 0.12 p. 100; la France, 1.70 p. 100; l'Allemagne, 0.83 p. 100; l'Italie, 0.21 p. 100; le Japon, 0.48 p. 100; les Pays-Bas, 0.62 p. 100; la Norvège, 0.21 p. 100; le Portugal, 1.24 p. 100; le Royaume-Uni, 0.66 p. 100; les États-Unis, 0.73 p. 100. Puis, le 13 novembre 1963, je recevais une réponse au sujet de l'aide aux pays en voie de développement et c'était en quelque sorte la même chose, mais exprimée d'une autre façon.

M. Matheson: Le 13 novembre 1963, on nous a donné la contribution par habitant qu'avaient faite les différents membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, au cours de la dernière année pour laquelle des chiffres étaient disponibles. Ces statistiques ont trait à l'aide au développement et les chiffres, donnés en dollars américains, se rapportent à l'année 1962. La France a contribué \$20.93 par personne; les États-Unis d'Amérique, \$19.17; la République fédérale d'Allemagne, \$7.75; le Royaume-Uni, \$7.80; et le Canada, \$2.66. Monsieur le président, on pouvait lire ce qui suit dans le *Globe and Mail*, de Toronto, du 7 octobre 1963:

...Si l'on tient compte des fonds consacrés à l'aide étrangère, le Canada demeure un des moutons noirs du monde occidental. Même si l'on prend la méthode de calcul la plus favorable, nous n'affectons à nos divers programmes d'aide qu'environ le tiers de 1 p. 100 de notre produit national brut, soit environ 135 millions de dollars par année. Parmi les 20 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Danemark est le seul pays dont l'aide soit inférieure à celle du Canada.

L'éditorial se termine ainsi:

Fort de l'appui du public, M. Martin devrait faire tout ce qu'il peut pour accroître comme il se doit l'aide que notre pays consent aux pays étrangers.

J'estime en toute sincérité que c'est un domaine qui doit retenir notre attention.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Matheson: Je vous en prie.

L'hon. M. Churchill: La base de comparaison est-elle la même?

M. Matheson: Non, monsieur le président. Le commentaire est pertinent et arrive fort à-propos. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'assure que certains pays font entrer dans le calcul d'autres genres d'aide dont le Canada ne tient pas compte.

M. Aiken: Le Portugal, par exemple.

M. Matheson: La France même, je crois. Quel que soit le point de comparaison, le Canada est loin d'affecter assez d'argent à l'aide aux pays étrangers. J'ai déjà inscrit au *Feuilleton* des questions semblables sur la défense, parce que je suis l'un de ceux qui sont persuadés que la contribution que nous apportons à nos alliances reste parallèle, dans une certaine mesure, à la question de l'aide à l'étranger. Dans le domaine de la défense, nous ne fournissons pas une contribution tellement considérable comparativement à celle de certains de nos alliés les plus importants. Je crois que cet aspect revêt un caractère